A SALUTE

Société par actions simplifiée
Au capital de 16 550 000 €
Siège social : 105 Bis Allée François Mitterrand
76100 ROUEN

R.C.S. ROUEN 842 837 338

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2026

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RESOLUTION PROPOSEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 s'élevant à 212 962,77 € comme suit :

- 5 % au compte de la réserve légale, soit la somme de …….. 10 648,13 €
- Le solde au compte des Réserves facultatives, soit la somme de ……202 314,64 €

RESOLUTION ADOPTEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 s'élevant à 212 962,77 € comme suit :

- 5 % au compte de la réserve légale, soit la somme de …….. 10 648,13 €
- Le solde au compte des Réserves facultatives, soit la somme de ……202 314,64 €

Pour copie certifiée conforme

Monsieur Edouard LAUBIES
Président

N° 2050 2026

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : A SALUTE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 105 Allée François Mitterand 76100 ROUEN — Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 84283733800032 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	17 188	AQ 4 982	12 207	13 925
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	65 703	AU 23 123	42 580	54 527
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	16 031 948	CT 13 307 871	2 724 077	2 739 056
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	10 883 354	BC 11 029	10 872 325	
	Autres titres immobilisés	BD	3 550 483	BE 71 587	3 478 897	6 136 865
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		8 750
	TOTAL (II)	BJ	30 548 677	BK 13 418 591	17 130 086	8 953 123
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	511 785	BY	511 785	490 933
	Autres créances (3)	BZ	865 153	CA	865 153	2 466 434
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	9 743 226	CE 21 245	9 721 980	15 942 588
	Disponibilités	CF	384 667	CG	384 667	695 477
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 840	CI	2 840	344
	TOTAL (III)	CJ	11 507 671	CK 21 245	11 486 426	19 595 776
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	42 056 348	IA 13 439 836	28 616 512	28 548 899

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 7 065 824 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° 005253 en Euros.

SARL CHRISTIAN BENARD

N° 2051 2026

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : A SALUTE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :16...550...000.....)	DA	16 550 000	16 550 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 124 487	1 124 487
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	10 084 402	11 050 277
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	212 963	(608 395)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	27 971 851	28 116 369
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	56 265	111 825
	Dettes fiscales et sociales	DY	291 481	242 277
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	296 915	78 429
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	644 660	432 531
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	28 616 512	28 548 899

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	644 660	432 531
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : A SALUTE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue — Biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue — Services*	FG	431 072	FH		FI	431 072	418 875
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	431 072	FK		FL	431 072	418 875
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		5 000
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP		4 445
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	71	4
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	431 143	428 324
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		324
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	149 702	127 724
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	26 418	35 611
	Salaires et traitements*					FY	457 005	459 263
	Cotisations sociales (10)					FZ	209 230	198 909
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. — dotations aux amortissements* (14)					GA	17 602	6 085
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. — dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	1 455	15
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	861 412	827 932
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(430 270)	(399 607)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	360 934	548 231
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM	12 245	11 754
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	389 174	
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	762 353	559 985
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	118 841	728 962
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	279	39 811
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	119 120	768 773
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	643 233	(208 788)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	212 963	(608 395)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 005253 en Euros.

SARL CHRISTIAN BENARD

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : A SALUTE — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 193 495	988 309
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	980 532	1 596 705
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	212 963	(608 395)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

				Exercice N	Exercice N-1
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *		HP		
	- Crédit bail immobilier		HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	dont cotisations Madelin A10		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

⑤ IMMOBILISATIONS

N° 2054 2026

Désignation de l'entreprise : A SALUTE — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ	KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM	KN	KO
CORPORELLES	Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]		KP	17 188 KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	37 948 KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	23 819 LC	LD 3 936
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK	LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	78 955 LO	LP 3 936
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	16 031 947 8V	8W 10 883 355
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P	6 149 110 1R	1S 1 115 900
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	8 750 1U	1V
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	22 189 807 LR	LS 11 999 255
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	22 268 762 ØH	ØJ 12 003 191

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste 1	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	IX
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH 17 188	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	MP	MQ 37 948	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT 27 755	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY	NG	NH 82 891	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ	ØX 0	ØY 26 915 302	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1 3 714 526	2B 0	2C 3 550 483	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E 8 750	2F	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3 3 714 526	NJ 8 750	NK 30 465 785	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4 3 714 526	ØK 8 750	ØL 30 548 677	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 005253 en Euros.

SARL CHRISTIAN BENARD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Quadra

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis 2026

Exercice N, clos le : 31122025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A SALUTE

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

N° 2055 2026

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : A SALUTE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CV		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	3 263	PW	1 719	PX		PY	4 982
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	1 370	QI	12 649	QJ		QK	14 020
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 869	QM	3 234	QN		QO	9 104
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	10 502	QV	17 602	QW		QX	28 105
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		ØN	10 502	ØP	17 602	ØQ		ØR	28 105

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Désignation de l'entreprise : A SALUTE — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U	13 292 891	9V	14 980	9W		9X	13 307 871
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	O6	12 245	O7	82 615	O8	12 245	O9	82 615
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	21 245	6Z		7A	21 245
	TOTAL III	7B	13 305 136	TY	118 840	TZ	12 245	UA	13 411 732
TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III)		7C	13 305 136	UB	118 840	UC	12 245	UD	13 411 732
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
	- financières			UG	118 841	UH	12 245		
	- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : A SALUTE

31/12/2025

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PROVISION DEPRECIATION FCPI	12 245	82 615	12 245	82 615
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
PROVISION DEPREC. ACTION PRADA		21 245		21 245

8 **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057 2026

Désignation de l'entreprise : A SALUTE — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	10 883 354	UM	7 065 824	UN	3 817 530
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	511 785		511 785		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UQ)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 835		8 835		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	856 318		856 318		
	Charges constatées d'avance	VS	2 840		2 840		
	TOTAUX	VT	12 263 133	VU	8 445 603	VV	3 817 530
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	56 265	56 265		
Personnel et comptes rattachés		8C	30 632	30 632		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	40 041	40 041		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	88 623	88 623		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	132 184	132 184		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	274 092	274 092		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	22 823	22 823		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	644 660	VZ 644 660		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été marqué par les faits caractéristiques suivants :

-prise de participation complémentaire dans la SAS POCKET PALACE : la société A SALUTE détient désormais 100% du capital.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux de la Société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du Plan Comptable Général (règlement de l'Autorité des normes comptables ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et ses règlements subséquents).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Changement de méthode comptable

La Société a appliqué à compter du 1er janvier 2025 le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce règlement prévoit notamment la suppression de la technique des transferts de charge et une nouvelle définition, plus restrictive, du résultat exceptionnel. Les éléments enregistrés en résultat exceptionnel dans les comptes de l'exercice précédent n'ont pas été retraités, conformément à l'article 27 du règlement ANC n°2022-06. Toutefois, l'application de ce règlement n'entraine pas de modification de présentation significative par rapport à l'exercice précédent

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements sont valorisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur vénale à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par la SAS A Salute correspond à la facturation de prestations rendues à ses filiales.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les mouvements des postes des comptes relatifs aux immobilisations sont les suivants :

Rubriques / Situations et mouvements	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement				-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais de développement				-
Concessions, brevets, licences, marques				-
Fonds commercial				-
Autres immobilisations incorporelles				-
Immobilisations incorp. en cours, avances et acomptes				-
Immobilisations corporelles	**78 955**	**3 936**	-	**82 891**
Terrains				-
Constructions	17 188			**17 188**
Installations techniques, matériel et outillage industriels				-
Autres immobilisations corporelles	61 767	3 936		**65 703**
Immobilisations corp. en cours, avances et acomptes				-
Immobilisations financières	**22 189 807**	**11 999 255**	**3 723 276**	**30 465 786**
Participations et créances rattachées à des participations	16 031 947	10 883 355		**26 915 302**
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				-
Autres titres immobilisés	6 149 110	1 115 900	3 714 526	**3 550 484**
Prêts				-
Autres immobilisations financières	8 750		8 750	-
				-
Total	**22 268 762**	**12 003 191**	**3 723 276**	**30 548 677**

Amortissements

Les mouvements des postes des comptes relatifs aux amortissements sont les suivants :

Rubriques \ Situations et mouvements	Durée d'utilisation (ans)	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement					-
Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Frais de développement					-
Concessions, brevets, licences, marques					-
Fonds commercial					-
Autres immobilisations incorporelles					-
Immobilisations corporelles		**10 502**	**17 602**	-	**28 104**
Terrains					-
Constructions	10 ans	3 263	1 719		**4 982**
Installations techniques, matériel et outillage industriels					-
Autres immobilisations corporelles	3 ans et 10 ans	7 239	15 883		**23 122**
Total		**10 502**	**17 602**	-	**28 104**

Dépréciations

Les mouvements des postes des comptes relatifs aux dépréciations sont les suivants :

Rubriques / Situations et mouvements	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais de développement				-
Concessions, brevets, licences, marques				-
Fonds commercial				-
Autres immobilisations incorporelles				-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Terrains				-
Constructions				-
Installations techniques, matériel et outillage industriels				-
Autres immobilisations corporelles				-
Immobilisations financières	**13 305 136**	**97 595**	**12 245**	**13 390 486**
Participations	13 292 891	14 980		**13 307 871**
Créances rattachées à des participations				-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				-
Autres titres immobilisés				-
Prêts				-
Autres immobilisations financières	12 245	82 615	12 245	**82 615**
Stocks et en-cours				-
Créances	-	**21 245**	-	**21 245**
Créances clients				-
Autres créances		21 245		**21 245**
Total	**13 305 136**	**118 840**	**12 245**	**13 411 731**

Au 31/12/2025, il a été comptabilisé :

-une dépréciation sur des Fonds communs de placements à hauteur de 71 586 €

-une dépréciation sur le compte courant de la SARL 116 Avenue Mt Riboudet pour un montant de 11 029 €

-une dépréciation sur des actions pour un montant de 21 245 €.

Tableau des filiales et participations

Informations financières / Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant net des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
			Brute	Nette						
Renseignements concernant les filiales (+50% du capital détenu par la société)										
SAS POCKET PALACE	-1 733 665	100	1 021	1 021	1 508 327		-	- 491 486		**31/12/2025**
SCI 59 PETITS CHAMPS	-2 787 125	99	9 900	9 900	3 713 967		-	-2 797 125		**31/12/2025**
A. Total des filiales			**10 921**	**10 921**	**5 222 294**	-			-	
Renseignements concernant les participations (10% à 50% du capital détenu par la société)										
ODYSSEE ET COMPAGNIE	292 545	50	13 867 100	798 707	314 223		-	- 248 206		**31/12/2025**
SAS COCOON	1 425 434	50	5 500	5 500	1 088 867		1 179 270	2 217 172		**31/12/2025**
NOW COWORKING	4 503 931	47	1 904 000	1 904 000	703 965		11 561 902	74 201		**31/12/2025**
SARL 116 MT RIBOUDET	- 188 017	25	250	-	11 029		6 000	- 3 770		**31/12/2025**
LE ROUF	- 914 734	26	242 550	3 322	2 299 275		4 210 239	- 360 155		**31/12/2025**
L OFFICE	- 358 640	26	1 530	1 530	129 105		640 294	- 115 061		**31/12/2025**
B. Total des participations			**15 776 600**	**2 708 207**	**2 107 055**	-			-	
C. Total des filiales et des participations (A+B)			**15 787 521**	**2 719 128**	**7 329 349**	-			-	

Suite à un test de dépréciation, les titres de la société Odyssée et Compagnie ont été dépréciés à hauteur de 13 068 393,dont 14 730 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2025.
Suite à un test de dépréciation, les titres de la société 116 avenue du Mont Riboudet ont été dépréciés à hauteur de 250 €,dont 250 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Note 5 Valeurs mobilières de placement

A la date de clôture, une provision pour dépréciation a été constituée à hauteur de 21 245 euros, correspondant aux moins-values latentes.

Note 6 Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Les échéances des créances à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	10 883 354	7 065 824	3 817 530
Créances de l'actif circulant	1 376 938	1 376 938	
Charges constatées d'avance	2 840	2 840	
Total	**12 263 132**	**8 445 602**	**3 817 530**

Note 7 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

Nature	Montant brut
Assurance	2 283
Locations	**557**
Total	**2 840**

Note 8 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients factures à établir	508 815
▪ Intérêts comptes courants	358 456
▪ Urssaf	3 912
▪ Intérêt dépôt à terme	4 984
Total	**876 167**

Note 9 Capitaux propres

Le capital social se décompose comme suit :

	Nombre d'actions / parts sociales à	Augmentations	Diminutions	Nombre d'actions / parts sociales à	Valeur nominale
Actions / parts sociales	**165 500**			**165 500**	**100**

Le tableau de variation des capitaux propres se présente de la manière suivante :

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	16 550 000							**16 550 000**
Prime d'émission, de fusion, d'apport								**-**
Réserve légale	1 124 487							**1 124 487**
Autres réserves	11 050 277	- 608 395	- 357 480					**10 084 402**
Report à nouveau								**-**
Résultat de l'exercice	- 608 395	608 395				212 963		**212 963**
Subventions d'investissement								**-**
Provision réglementées								**-**
								-
Total des capitaux propres	**28 116 369**	**-**	**- 357 480**	**-**	**-**	**212 963**	**-**	**27 971 852**

Note 10 Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Les échéances des dettes à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

Dettes		Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		56 265	56 265		
Personnel et comptes rattachés		30 632	30 632		
Sécurité sociale et organismes sociaux		40 041	40 041		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	TVA	88 623	88 623		
	Autres impôts, taxes et assimilés	132 184	132 184		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés		274 092	274 092		
Autres dettes		22 823	22 823		
Produits constatés d'avance					
Total		**644 660**	**644 660**	-	-

Note 11 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	40 090
▪ Congés payés	30 014
▪ Associés intérêts courus	135
▪ Etat charges à payer	125 717
Total	**195 956**

Note 12 Résultat financier

Les principaux éléments du résultat financier sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Provisions/Reprises dépréciation	118 841	12 245
▪ Dividendes et affectations de résultats		2 478
▪ intérêts avances comptes courants	279	363 441
▪ Produits cession VMP		384 189
Total	**119 120**	**762 353**

Note 13 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires inscrits dans les charges de l'exercice au titre de la mission de contrôle légal des comptes, s'élèvent à :

	Montant brut
Honoraires afférents à la certification des comptes	3 900
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	
Total	**3 900**

Note 14 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	2
Employés	1
Ouvriers	
Total	**3**

Note 15 Engagements hors bilan

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données
Caution solidaire (SAS POCKET PALACE)	
▪ *Local rue Saint Honoré Paris 1* : engagement donné par	
La SAS A SALUTE : « caution solidaire du locataire et des autres cautions le cas échéant avec renonciation aux bénéfices de division et de discussion »	
Engagement pour une durée de 3 ans à compter de la prise du bail dans la limite de 82 800 €	82 800 €

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dette à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Nantissement des parts SCI 59 PETITS CHAMPS Nantissement des 990 parts détenues par A SALUTE dans le Cadre du prêt de 27 071 000 € souscrit par la SCI 59 PETITS CHAMPS		
▪ Nantissement de comptes titres Compte-titre INDOSUEZ SAS A Salute 00184174000 dans le cadre du prêt de la SCI 59 PETITS CHAMPS Solde du compte au 31/12/2025 : 9 395 584.72 €		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Caution de la SAS A SALUTE dans le cadre du prêt de La SCI 59 PETITS CHAMPS	23 900 000 €	

AGICOM

EXPERTS-COMPTABLES & COMMISSAIRES AUX COMPTES

SASU A SALUTE

105 Bis Allée François Mitterrand

76100 ROUEN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Un partenaire
100%
avec vous !

SASU A SALUTE
105 Bis Allée François Mitterrand
76100 ROUEN

SASU au capital de 16 550 000 €
RCS ROUEN 842 837 338

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Assemblée Générale,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU A SALUTE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SASU A SALUTE à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier à la date d'émission de notre rapport.

Observation
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 3 « principes, règles et méthodes comptables – Changement de méthode comptable » page 1 de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de règlementation comptable.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre SASU à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider votre SASU ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SASU.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

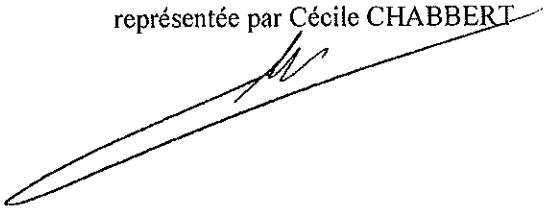
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Isneauville,
Le 30/06/2026

Le Commissaire aux Comptes,
SARL AGICOM
représentée par Cécile CHABBERT



BILAN
Actif

	Valeur Brute	Amort. & Provisions	Val. Nette 31/12/25	Val. Nette 31/12/24	Ecarts Montants	Ecarts %
IMMOBILISATIONS						
Frais d'Etablissement						
Autres Immobilisations Incorporelles						
Terrains						
Constructions	17 188	4 982	12 207	13 925	(1 719)	(12,3)
Installations techniques						
Autres Immobilisations corporelles	65 703	23 123	42 580	54 527	(11 947)	(21,9)
Immobilisations corporelles en cours						
Avances sur Immobilisations Corporelles						
Immobilisations Financières	30 465 785	13 390 486	17 075 299	8 884 671	8 190 628	92,2
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	*30 548 677*	*13 418 591*	*17 130 086*	*8 953 123*	*8 176 962*	*91,3*
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et Travaux en Cours						
Fournisseurs - Avances et acomptes sur commandes						
Clients	511 785		511 785	490 933	20 852	4,3
Autres Créances	865 153		865 153	2 466 434	(1 601 281)	(64,9)
Valeurs Mobilières de Placement	9 743 226	21 245	9 721 980	15 942 588	(6 220 608)	(39,0)
Disponibilités	384 667		384 667	695 477	(310 810)	(44,7)
Charges Constatées d'Avance	2 840		2 840	344	2 496	724,7
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	*11 507 671*	*21 245*	*11 486 426*	*19 595 776*	*(8 109 350)*	*(41,4)*
Charges à Répartir s/Plusieurs Exercices						
TOTAL DE L'ACTIF	*42 056 348*	*13 439 836*	*28 616 512*	*28 548 899*	*67 612*	*0,2*

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

Conception Buzy Informatique

BILAN
Passif

	31/12/2025	31/12/2024	Ecarts	
			Montants	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social ou Individuel	16 550 000	16 550 000		
Réserves	11 208 889	12 174 764	(965 875)	(7,9)
Report à nouveau				
Resultat de l'Exercice	212 963	(608 395)	821 358	135,0
Subventions et Provisions Reglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	*27 971 851*	*28 116 369*	*(144 517)*	*(0,5)*
DETTES				
Provisions pour Risques et Charges				
Emprunts et Dettes Financières	274 092	55 606	218 486	392,9
Avances et acomptes clients				
Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	56 265	111 825	(55 560)	(49,7)
Dettes Sociales	70 674	59 542	11 132	18,7
Dettes Fiscales	220 807	182 735	38 072	20,8
Autres Dettes	22 823	22 823		
TOTAL DES DETTES	*644 660*	*432 531*	*212 130*	*49,0*
TOTAL DU PASSIF	*28 616 512*	*28 548 899*	*67 612*	*0,2*

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

Conception Buzy Informatique

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2025		31/12/2024		Ecarts		31/12/2023	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%	Montants	%
PRODUCTION DE L'EXERCICE	***426 743***	***100,0***	***418 875***	***100,0***	***7 868***	***1,9***	***438 595***	***100,0***
Production Vendue	426 743	100,0	418 875	100,0	7 868	1,9	438 595	100,0
COUT MATIERE	***385***	***0,1***	***324***	***0,1***	***61***	***18,9***	***(2 071)***	***(0,5)***
Achats Matières et Approvisionnements			324	0,1	(324)	(100,0)	(2 071)	(0,5)
Sous Traitance	385	0,1			385			
MARGE SUR COUT MATIERE	***426 358***	***99,9***	***418 551***	***99,9***	***7 807***	***1,9***	***440 667***	***100,5***
Produits des activités annexes	***4 329***	***1,0***			***4 329***			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	***149 317***	***35,0***	***127 724***	***30,5***	***21 593***	***16,9***	***169 663***	***38,7***
Autres Achats	9 528	2,2	1 291	0,3	8 237	638,1	1 324	0,3
Charges Externes	139 789	32,8	126 433	30,2	13 356	10,6	168 338	38,4
VALEUR AJOUTEE	***281 369***	***65,9***	***290 827***	***69,4***	***(9 457)***	***(3,3)***	***271 004***	***61,8***
ETAT ET CHARGES DE PERSONNEL	***692 653***	***162,3***	***689 338***	***164,6***	***3 315***	***0,5***	***635 001***	***144,8***
Impots et taxes	26 418	6,2	35 611	8,5	(9 193)	(25,8)	36 256	8,3
Salaires et Traitements	457 005	107,1	454 818	108,6	2 187	0,5	426 733	97,3
Charges sociales	209 230	49,0	198 909	47,5	10 321	5,2	172 012	39,2
Subventions d'Exploitation			***5 000***	***1,2***	***(5 000)***	***(100,0)***	***2 000***	***0,5***
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	***(411 284)***	***(96,4)***	***(393 512)***	***(93,9)***	***(17 772)***	***(4,5)***	***(361 997)***	***(82,5)***
Dotations aux Amortissements	17 602	4,1	6 085	1,5	11 517	189,3	4 417	1,0
Autres Produits de Gestion Courante	71	0,0	4		67	N /S	12 611	2,9
Autres charges	1 455	0,3	15		1 440	N /S	8	
Transferts de charges								
RESULTAT D'EXPLOITATION	***(430 270)***	***(100,8)***	***(399 607)***	***(95,4)***	***(30 662)***	***(7,7)***	***(353 812)***	***(80,7)***
RESULTAT FINANCIER	***643 233***	***150,7***	***(208 788)***	***(49,8)***	***852 020***	***408,1***	***40 073***	***9,1***
Produits Financiers	762 353	178,6	559 985	133,7	202 367	36,1	11 221 201	N /S
Charges Financières	119 120	27,9	768 773	183,5	(649 653)	(84,5)	11 181 129	N /S
RESULTAT COURANT	***212 963***	***49,9***	***(608 395)***	***(145,3)***	***821 358***	***135,0***	***(313 740)***	***(71,5)***
RESULTAT EXCEPTIONNEL							***(1 228)***	***(0,3)***
Charges Exceptionnelles							1 228	0,3
RESULTAT AVANT IMPOT	***212 963***	***49,9***	***(608 395)***	***(145,3)***	***821 358***	***135,0***	***(314 968)***	***(71,8)***
RESULTAT NET COMPTABLE	***212 963***	***49,9***	***(608 395)***	***(145,3)***	***821 358***	***135,0***	***(314 968)***	***(71,8)***

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

Conception Buzy Informatique

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été marqué par les faits caractéristiques suivants :

-prise de participation complémentaire dans la SAS POCKET PALACE : la société A SALUTE détient désormais 100% du capital.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux de la Société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du Plan Comptable Général (règlement de l'Autorité des normes comptables ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et ses règlements subséquents).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Changement de méthode comptable

La Société a appliqué à compter du 1er janvier 2025 le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce règlement prévoit notamment la suppression de la technique des transferts de charge et une nouvelle définition, plus restrictive, du résultat exceptionnel. Les éléments enregistrés en résultat exceptionnel dans les comptes de l'exercice précédent n'ont pas été retraités, conformément à l'article 27 du règlement ANC n°2022-06. Toutefois, l'application de ce règlement n'entraine pas de modification de présentation significative par rapport à l'exercice précédent

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements sont valorisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur vénale à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par la SAS A Salute correspond à la facturation de prestations rendues à ses filiales.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les mouvements des postes des comptes relatifs aux immobilisations sont les suivants :

Rubriques / Situations et mouvements	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement				-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais de développement				-
Concessions, brevets, licences, marques				-
Fonds commercial				-
Autres immobilisations incorporelles				-
Immobilisations incorp. en cours, avances et acomptes				-
Immobilisations corporelles	**78 955**	**3 936**	-	**82 891**
Terrains				-
Constructions	17 188			**17 188**
Installations techniques, matériel et outillage industriels				-
Autres immobilisations corporelles	61 767	3 936		**65 703**
Immobilisations corp. en cours, avances et acomptes				-
Immobilisations financières	**22 189 807**	**11 999 255**	**3 723 276**	**30 465 786**
Participations et créances rattachées à des participations	16 031 947	10 883 355		**26 915 302**
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				-
Autres titres immobilisés	6 149 110	1 115 900	3 714 526	**3 550 484**
Prêts				-
Autres immobilisations financières	8 750		8 750	-
				-
Total	**22 268 762**	**12 003 191**	**3 723 276**	**30 548 677**

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

Amortissements

Les mouvements des postes des comptes relatifs aux amortissements sont les suivants :

Rubriques / Situations et mouvements	Durée d'utilisation (ans)	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement					-
Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Frais de développement					-
Concessions, brevets, licences, marques					-
Fonds commercial					-
Autres immobilisations incorporelles					-
Immobilisations corporelles		**10 502**	**17 602**	-	**28 104**
Terrains					-
Constructions	10 ans	3 263	1 719		4 982
Installations techniques, matériel et outillage industriels					-
Autres immobilisations corporelles	3 ans et 10 ans	7 239	15 883		23 122
Total		**10 502**	**17 602**	-	**28 104**

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

Dépréciations

Les mouvements des postes des comptes relatifs aux dépréciations sont les suivants :

Rubriques / Situations et mouvements	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais de développement				-
Concessions, brevets, licences, marques				-
Fonds commercial				-
Autres immobilisations incorporelles				-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Terrains				-
Constructions				-
Installations techniques, matériel et outillage industriels				-
Autres immobilisations corporelles				-
Immobilisations financières	**13 305 136**	**97 595**	**12 245**	**13 390 486**
Participations	13 292 891	14 980		**13 307 871**
Créances rattachées à des participations				-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				-
Autres titres immobilisés				-
Prêts				-
Autres immobilisations financières	12 245	82 615	12 245	**82 615**
Stocks et en-cours				-
Créances	-	**21 245**	-	**21 245**
Créances clients				-
Autres créances		21 245		**21 245**
Total	**13 305 136**	**118 840**	**12 245**	**13 411 731**

Au 31/12/2025, il a été comptabilisé :

-une dépréciation sur des Fonds communs de placements à hauteur de 71 586 €

-une dépréciation sur le compte courant de la SARL 116 Avenue Mt Riboudet pour un montant de 11 029 €

-une dépréciation sur des actions pour un montant de 21 245 €.

Tableau des filiales et participations

Informations financières / Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant net des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
			Brute	Nette						
Renseignements concernant les filiales (+50% du capital détenu par la société)										
SAS POCKET PALACE	- 1 733 665	100	1 021	1 021	1 508 327		-	- 491 486		31/12/2025
SCI 59 PETITS CHAMPS	-2 787 125	99	9 900	9 900	3 713 967		-	-2 797 125		31/12/2025
A. Total des filiales			**10 921**	**10 921**	**5 222 294**	-			-	
Renseignements concernant les participations (10% à 50% du capital détenu par la société)										
ODYSSEE ET COMPAGNIE	292 545	50	13 867 100	798 707	314 223		-	- 248 206		31/12/2025
SAS COCOON	1 425 434	50	5 500	5 500	1 088 867		1 179 270	2 217 172		31/12/2025
NOW COWORKING	4 503 931	47	1 904 000	1 904 000	703 965		11 561 902	74 201		31/12/2025
SARL 116 MT RIBOUDET	- 188 017	25	250	-	11 029		6 000	- 3 770		31/12/2025
LE ROUF	- 914 734	33	242 550	3 322	2 299 275		4 210 239	- 360 155		31/12/2025
L OFFICE	- 358 640	26	1 530	1 530	129 105		640 294	- 115 061		31/12/2025
B. Total des participations			**15 776 600**	**2 708 207**	**2 107 055**	-			-	
C. Total des filiales et des participations (A+B)			**15 787 521**	**2 719 128**	**7 329 349**	-			-	

Suite à un test de dépréciation, les titres de la société Odyssée et Compagnie ont été dépréciés à hauteur de 13 068 393,dont 14 730 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2025.
Suite à un test de dépréciation, les titres de la société 116 avenue du Mont Riboudet ont été dépréciés à hauteur de 250 €,dont 250 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Note 5 Valeurs mobilières de placement

A la date de clôture, une provision pour dépréciation a été constituée à hauteur de 21 245 euros, correspondant aux moins-values latentes.

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

Note 6 Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Les échéances des créances à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	10 883 354	7 065 824	3 817 530
Créances de l'actif circulant	1 376 938	1 376 938	
Charges constatées d'avance	2 840	2 840	
Total	**12 263 132**	**8 445 602**	**3 817 530**

Note 7 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

Nature	Montant brut
Assurance	2 283
Locations	557
Total	**2 840**

Note 8 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients factures à établir	508 815
▪ Intérêts comptes courants	358 456
▪ Urssaf	3 912
▪ Intérêt dépôt à terme	4 984
Total	**876 167**

Note 9 Capitaux propres

Le capital social se décompose comme suit :

	Nombre d'actions / parts sociales à	Augmentations	Diminutions	Nombre d'actions / parts sociales à	Valeur nominale
Actions / parts sociales	**165 500**			**165 500**	**100**

Le tableau de variation des capitaux propres se présente de la manière suivante :

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	16 550 000							**16 550 000**
Prime d'émission, de fusion, d'apport								-
Réserve légale	1 124 487							**1 124 487**
Autres réserves	11 050 277	- 608 395	- 357 480					**10 084 402**
Report à nouveau								-
Résultat de l'exercice	- 608 395	608 395				212 963		**212 963**
Subventions d'investissement								-
Provision réglementées								-
								-
Total des capitaux propres	**28 116 369**	-	- **357 480**	-	-	**212 963**	-	**27 971 852**

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

Note 10 Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Les échéances des dettes à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

Dettes		Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		56 265	56 265		
Personnel et comptes rattachés		30 632	30 632		
Sécurité sociale et organismes sociaux		40 041	40 041		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	TVA	88 623	88 623		
	Autres impôts, taxes et assimilés	132 184	132 184		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés		274 092	274 092		
Autres dettes		22 823	22 823		
Produits constatés d'avance					
Total		**644 660**	**644 660**	-	-

Note 11 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	40 090
▪ Congés payés	30 014
▪ Associés intérêts courus	135
▪ Etat charges à payer	125 717
Total	**195 956**

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

Note 12 Résultat financier

Les principaux éléments du résultat financier sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Provisions/Reprises dépréciation	118 841	12 245
▪ Dividendes et affectations de résultats		2 478
▪ intérêts avances comptes courants	279	363 441
▪ Produits cession VMP		384 189
Total	**119 120**	**762 353**

Note 13 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires inscrits dans les charges de l'exercice au titre de la mission de contrôle légal des comptes, s'élèvent à :

	Montant brut
Honoraires afférents à la certification des comptes	3 900
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	
Total	**3 900**

Note 14 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	2
Employés	1
Ouvriers	
Total	**3**

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

Note 15 Engagements hors bilan

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données
Caution solidaire (SAS POCKET PALACE)	
▪ *Local rue Saint Honoré Paris 1* : engagement donné par	
La SAS A SALUTE : « caution solidaire du locataire et des autres cautions le cas échéant avec renonciation aux bénéfices de division et de discussion »	
Engagement pour une durée de 3 ans à compter de la prise du bail dans la limite de 82 800 €	82 800 €

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dette à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Nantissement des parts SCI 59 PETITS CHAMPS Nantissement des 990 parts détenues par A SALUTE dans le Cadre du prêt de 27 071 000 € souscrit par la SCI 59 PETITS CHAMPS		
▪ Nantissement de comptes titres Compte-titre INDOSUEZ SAS A Salute 00184174000 dans le cadre du prêt de la SCI 59 PETITS CHAMPS Solde du compte au 31/12/2025 : 9 395 584.72 €		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Caution de la SAS A SALUTE dans le cadre du prêt de La SCI 59 PETITS CHAMPS	23 900 000 €	